

A partir du lundi 20 avril
la municipalité met à disposition pour les Auronaises et les Aurons, des masques réutilisables et lavables à 60°
Participation 2 € (seulement en espèces et avec l'appoint)
Les masques sont disponibles en mairie
du lundi au vendredi
le matin de 9h à 11h30.



Face à la crise sanitaire, la commune se mobilise pour vous.

Une équipe de bénévoles et d'élus est en contact régulier avec les foyers des personnes de 70 ans et plus pour s'assurer de leur état de santé et tenter d'adoucir leur isolement.

L'équipe pourvoit aux besoins de première nécessité avec le portage de courses alimentaires et de médicaments évitant ainsi tout déplacement. Ils sont également informés des dispositifs en cours et des gestes à adopter.

Infos et assistance
Mairie: 04 90 55 63 02
Site officiel:
vivonsaurons.com
Facebook: **auronsofficiel**
Application info mairie:
aurons13
Plateforme de soutien
psychologique:
08 05 36 08 03
(appel gratuit).



Lettre municipale, Avril 2020 N°94



Chères Auronaises, chers Aurons, mes chers amis,

Je débuterais mon propos en adressant à nos enseignants, Fabien CASCALES, Claudine ESCUDIER et Alice GENGE, mes plus chaleureux remerciements pour leur remarquable gestion de la crise actuelle. En effet, afin d'éviter tout décrochage, ils sont quotidiennement investis auprès des enfants de notre école, maintenant ainsi le lien et l'attachement fort appréciés par les parents d'élèves.

La gestion des masques est actuellement un problème pour tout le monde. Chacun souhaite être livré le plus rapidement possible afin de se prémunir de toute propagation. A Aurons, nous avons utilisé un stock précieux de près de 3 000 masques que nous avons conservé à l'abri (reliquat de l'épidémie du H1N1 de 2009). Nous les avons donc mis à disposition dès la mise en place du confinement, afin de pallier à l'urgence immédiate en assurant les premières mesures de protection à nos administrés.

Parallèlement, dans un élan de solidarité, nous avons répondu aux demandes urgentes de professionnels de santé et continuer d'assurer une distribution nécessaire auprès des Auronaises et Aurons. Après plus d'un mois de besoins constants, nous avons initié un réapprovisionnement indispensable afin de faire face aux besoins pour les semaines voire les mois à venir.

Dans un premier temps, c'est auprès du Département que nous nous sommes adressés, en passant commande de 1 500 masques mais, face à la demande pressante, seuls 700 masques ont été livrés. A ce titre, j'adresse tous mes remerciements à la Présidente du Conseil Départemental, Madame Martine VASSAL, pour cette précieuse livraison. Par ailleurs, 2 000 masques chirurgicaux ont été réservés auprès d'entreprises privées. Ainsi, pour le confort de chaque Auronaise et Aurons, des masques en tissu lavables et réutilisables ont été achetés par la municipalité. Ces derniers sont à la disposition de chacun, à la mairie, depuis le lundi 20 avril, moyennant une contribution de deux euros. Notre stock initial de masques sera pratiquement reconstitué dans les jours à venir et de ce fait, nous pourrions tenir environ deux mois face à l'épidémie.

Je souhaitais, par ailleurs, souligner la conscience professionnelle dont font preuve nos employés municipaux, techniques et administratifs qui, sans y être obligés, agissent soit par télétravail soit en assurant un minimum de service sur site, pour votre confort : arrosage des massifs, désherbage et entretien des rues réalisés malgré les contraintes. Malheureusement, certains comportements m'obligent à demander un plus grand respect à leur égard. En effet, pour rappel, les locaux à poubelles ne sont pas des débarras. Est-il également utile de répéter que les déchets verts ne se mettent pas dans les conteneurs réservés aux ordures ménagères? Face à ces négligences, nos employés doivent agir quotidiennement pour que ces lieux ne deviennent pas d'immondes décharges! Paradoxalement, certains accrochent des dessins en signe de reconnaissance et d'autres se moquent éperdument du travail de ceux qui assurent un service remarquable. Alors, à l'instar de la reconnaissance que nous manifestons aux personnels soignants, je vous invite à faire preuve de déférence vis-à-vis de notre personnel qui œuvre pour le bien collectif, en déposant, en conscience, vos différents déchets dans les poubelles adéquates.

Enfin, l'allocution du 13 avril d'Emmanuel MACRON fut une surprise avec l'annonce de la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai. Face à celle-ci, ma préoccupation est d'ordre sanitaire : comment ferons-nous pour accompagner nos enfants, vont-ils tous rentrer en même temps ou de manière décalée, faudra-t-il effectuer une désinfection des locaux et si c'était le cas, aurons-nous suffisamment d'entreprises pour assurer ce travail si particulier? Ensuite, il serait plus judicieux de prolonger la durée des loisirs à deux heures par jour en imposant le port du masque pour toutes les sorties. Cela permettrait d'atténuer la méfiance, en tous lieux. Enfin, il serait également judicieux que les Conseillers Municipaux, élus le 15 mars dernier, puissent prendre leurs fonctions. J'ai fait part de mes réflexions et de mes inquiétudes à monsieur Gautier GADRIOT, du cabinet du Ministre des collectivités locales, Sébastien LECORNU. La gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 démontre aussi, s'il en était encore besoin, l'importance du rôle des élus locaux dans la gestion à vue de cette pandémie.

Prenez bien soin de vous et à très bientôt.

André BERTERO
Maire d'AURONS

AIX MARSEILLE PROVENCE La Métropole agit pour vous

⚠ PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ COVID-19

AIDONS-NOUS À GARDER NOS RUES PROPRES, RESPECTONS LES CONSIGNES

Afin de faciliter le travail des agents et de garantir la salubrité publique, ne jetez que le strict nécessaire dans vos ordures ménagères jusqu'à la reprise de l'ensemble des enlèvements et la réouverture des déchèteries.

Merci de votre compréhension et de votre civisme.

LES DÉCHETS SENSIBLES

Jetez mouchoirs, essuie-tout, gants et masques à usage unique dans un sac plastique dédié et résistant. Fermez-le et conservez-le pendant 24h avant de le jeter dans le sac poubelle des ordures ménagères.

LE DÉPÔT DES POUBELLES

Ne laissez pas vos sacs poubelles sur le trottoir, jetez-les dans les conteneurs et les points d'apport volontaire.

LES ENCOMBRANTS

Conservez vos encombrants (meubles, électroménager...) chez vous jusqu'à la reprise normale du service d'enlèvement et la réouverture des déchèteries.

LES DÉCHETS VERTS

Ne jetez pas vos déchets verts dans les conteneurs. Pensez à les composter ou conservez-les jusqu'à la reprise normale du service de collecte et la réouverture des déchèteries.

Dans le contexte de la crise sanitaire auquel nous devons faire face, nous avons besoin de produits de première nécessité. Cette page est consacrée à votre information sur les produits locaux que les commerces ou producteurs situés sur la commune vous proposent.

La ferme d'Aurons est passée en mode «drive» les vendredi et samedi matin. Vous pouvez désormais passer vos commandes à l'avance directement sur notre site internet : www.ferme-aurons.com Vous pourrez commander nos fromages habituel bien sur, mais ajouter si vous le souhaitez du pain Bio au feux de bois et quelques bonnes bouteilles de vin.



Le paiement se fera simplement à la ferme au moment du retrait de la commande. Vous pouvez bien sur aussi passer vos commandes par sms ou téléphone au 06.25.68.29.01



ESTA-FETE PIZZA
Tous les mercredis et vendredis à 19h Allée des platanes
Réservations: 06 46 16 09 71

le Bistrot d'Aurons
est fermé jusqu'à nouvel ordre.
Pendant nous restons avec vous !

Nous vous proposons les mercredis, vendredis et dimanches
un choix de plats cuisinés selon nos approvisionnements

LUNDI
Proposition des plats sur Facebook ou par téléphone (bistrot d'aurons ou auronsofficiel)

MERCREDI - VENDREDI - DIMANCHE
Mise à disposition de votre commande entre 17h30 et 18h30

Bien évidemment nous respectons toutes les consignes de sécurité et d'hygiène pour votre santé

Tel: 06 11 59 06 68



Château Petit Sonnailler
Vin Blanc, rosé, rouge
Côteaux de Provence

Nos coordonnées
Tél : 33 4 90 59 34 47
jc.brulat@club-internet.fr



LE GRAND SONNAILLET
Aurons
Agriculture biologique • Val d'Auroux

LE DRIVE FERMIER DU GRAND SONNAILLET
Aurons

LÉGUMES BIO DE PRODUCTEUR
A DÉCOUVRIR SUR www.maboutiquefermiere.fr/legrandsonnaillet

OUVERT DE 15H00 À 18H00
POSSIBILITÉ DE LIVRAISON SUR AURONS

Interdiction de brûlage des déchets verts.



Le confinement est l'occasion pour certains de réaliser des travaux d'entretien de leurs espaces verts. Or, les mesures prises pour limiter la propagation du Covid-19 a conduit à la fermeture de la plupart des déchetteries. Dans ce contexte, le brûlage des déchets verts (tontes de gazon, feuilles, aiguilles mortes, tailles d'arbres et d'arbustes, etc...) est interdit dans le département des Bouches-du-Rhône conformément à la réglementation sur les brûlages (arrêté préfectoral du 20 décembre 2013). Cette interdiction doit être scrupuleusement respectée pour éviter de surcharger les services d'incendie et de secours. Les déchets verts sont à stocker sur sa propriété, à distance des habitations, en vue de leur évacuation à l'issue du confinement et dès que les déchetteries seront réouvertes. Cependant, cette interdiction n'exclut pas la réalisation des obligations légales de débroussaillage (OLD), dans le respect des mesures barrière et en toute sécurité, en amont de la période à risque d'incendie de forêt. De même que pour les déchets verts, ils seront stockés sur la propriété à distance des habitations. Toutefois, le dépôt de vos déchets végétaux peut s'effectuer dans les deux bennes disposées à proximité du local technique et destinées exclusivement aux seuls déchets verts.

Plus d'informations : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Emploi-du-feu-et-brulage>



L'application Aurons13, l'avenir de notre communication sur votre téléphone.

La communication entre les municipalités et leurs administrés étant primordiale, notre commune s'est équipée et modernisée en ce sens. C'est pourquoi nous vous rappelons que la municipalité a mis à votre service, une application téléchargeable sur tous les téléphones portables en lieu et place de « l'info mairie » existant auparavant. Plus rapide et plus innovante, cette application facilite le quotidien des administrés et vous informe en temps réel sur les différents événements se déroulant sur la commune d'Aurons, tels que des alertes, des points de vue, les numéros de téléphone utiles en connexion directe, les actualités, l'histoire du village, les centres d'intérêts, sans oublier les actualités qui peuvent vous concerner au quotidien. **Avec « Aurons13 », gardez un œil sur votre commune !!!**

Des remerciements à nos enseignants.

Qui aurait cru que l'année 2020 connaîtrait cette situation sanitaire si particulière ? Mis à part nos aînés, qui, eux, ont connu une situation tellement irréaliste pendant la deuxième guerre mondiale, personne depuis n'a jamais vécu quelque confinement que ce soit. Et pourtant, cela a commencé avec la fermeture de nos écoles et autres lieux d'accueil de nos enfants pour enfin se propager à toute la population. Notre village connaît donc la fermeture de son école, comme toutes les autres communes de notre pays. Les 3 classes étant en multi-niveaux d'enseignement, la tâche de continuation pédagogique qui incombe aux 3 enseignants de l'école Maître Jeanne n'est pas des plus simple. Il s'agit en effet de poursuivre l'enseignement en rapport avec le programme scolaire de chaque niveau, varier les techniques de délivrance de l'enseignement (audio, vidéo, fichiers de travail en pdf à imprimer, leçons à recopier dans les cahiers...) mais aussi de s'assurer que tous les élèves continuent l'apprentissage, s'imprègnent des notions à acquérir et réalisent le travail demandé. La municipalité tient donc à remercier d'ores et déjà le travail formidable que nos enseignants réalisent au quotidien pour que nos enfants puissent continuer à apprendre et à appréhender avec moins de stress ce confinement. Les contacts réguliers que Fabien, Claudine et Alice ont pris soin d'élaborer auprès des enfants, mais aussi des parents, font l'unanimité. Nous ne pouvons qu'être heureux et fiers de cette belle relation qui lie nos enfants à leurs enseignants. Nous apportons bien évidemment tout notre soutien à Fabien CASCALES, Claudine ESCUDIER et Alice GENGE que nous savons plus qu'investis dans cette situation si particulière.

Ces chaleureux remerciements sont partagés par les représentantes des parents d'élèves de l'école Maître Jeanne.